

COVID-19



Forcalquier, territoire engagé pour la protection de sa population, lance son centre de vaccination

En étroite collaboration avec l'État et l'Agence Régionale de Santé, la ville de Forcalquier met en place un centre de vaccination pour l'ensemble du territoire. Les vaccinations auront lieu en Salle Pierre Michel (Mairie de Forcalquier, 1 Place du Bourguet) le lundi de 14h00 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h30 et seront, dans un premier temps, réservées aux personnes âgées de 75 ans et plus et aux personnels de santé âgés de 50 ans et plus.

**La prise de rendez-vous se fera par téléphone au : 07 76 15 07 10
du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
ou via la plateforme doctolib.fr.**

<https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/forcalquier/centre-de-vaccination-ville-de-forcalquier>

En raison des contraintes techniques, la campagne s'effectuera au rythme d'un vaccin toutes les 15 minutes et le nombre de vaccins disponibles sera limité.

Des navettes pourront être mises en place pour les personnes les plus vulnérables ne pouvant se déplacer par leurs propres moyens ou via l'aide d'un proche.

Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à le signaler lors de votre prise de rendez-vous téléphonique afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles votre déplacement.

Attention, cette prise en charge ne pourra pas être effective tous les jours de la semaine.

La vaccination contre la COVID-19 est gratuite et non obligatoire.

Pour être vacciné, merci de vous munir obligatoirement de votre carte vitale.

Avant toute injection, un professionnel de santé répondra à toutes vos interrogations.